



# MR le PRÉFET DE LA Région GUYANE..

## PRIME INDEMNITE REPAS ETAT URGENCE SANITAIRE



**ALTERNATIVE  
Police**

[www.alternativepn.fr](http://www.alternativepn.fr) - <https://www.facebook.com/alternativpn>

Mr LORRY Olivier

Cayenne, le 08 Février 2022

Secrétaire Zonal Guyane

Syndicat ALTERNATIVE POLICE

13 Rue des ouyanos

Résidence belle humeur

97355 MACOURIA

06.94.99.39.94

oliviam@live.fr

à

Monsieur le Préfet de la Région Guyane

Mr QUEFFELEC Thierry

Monsieur le Préfet,

Je me permets par ce présent courrier, de vous alerter sur un sujet sensible qui concerne bon nombres de fonctionnaires de police au sein de la DTPN 973.

Selon le décret N°2020-404 du 07 avril 2020 relatif à la pris en charge des frais de repas de certains personnels, vu l'article 4 de la loi du 23 mars 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire, complétant ses dispositions et officialisant en son article 1er la prorogation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'à 10 juillet 2020 inclus.

Tenant compte de l'article 2 de la loi 2020-856 du 09 juillet 2020 organisant la sortie de l'état d'urgence et prorogeant pour les seuls territoires de GUYANE ET MAYOTTE jusqu'au 30 octobre 2020 inclus cet état d'urgence.

Nonobstant que le décret du 16 septembre 2020, (N°2020-1143) relatif à la crise sanitaire en Guyane n'indique aucune mention de la prise d'effet de ce décret, remarquons que ce texte 24, Avenue du Général de Gaulle BP 7007 – 97305 CAYENNE Cedex

Alternative Police CFDT Guyane a saisi par courrier Mr le Préfet, au sujet de la prime d'indemnité repas crise sanitaire

Le Bureau Zonal Guyane a donc saisi Mr le Préfet, afin d'éclaircir un dossier épineux avec le SAT de Cayenne.

Il apparaît que l'ensemble des dossiers établis par les collègues afin de percevoir cette indemnité serait en vol stationnaire sur le coin du bureau de la Cheffe du SAT.

Cette indemnité représente une somme non négligeable, donc de ce fait une perte financière conséquente.

Nous sollicitons donc Mr le Préfet, de prendre la mesure de ce dossier et de contribuer à son aboutissement.



**Nous attendons de la part de Mr le Préfet et de la Cheffe du SAT une réponse rapide concernant ce dossier, avant d'entamer d'autres mesures**

**Alternative Police CFDT suit ce dossier de très près et sera intransigent quant aux réponses apportées.**

**Face aux contraintes de notre métier, Alternative Police CFDT vous garantit une écoute et une représentation**

Bureau Guyane

[secretariat@alternativpn.fr](mailto:secretariat@alternativpn.fr) - [www.alternativpn.fr](http://www.alternativpn.fr)

[oliviam@live.fr](mailto:oliviam@live.fr) 06.94.99.39.94

Secrétaire Zonal LORRY Olivier

Cayenne, le 09 février 2022



